NUMERO 662 PRIX : 10 F OCTOBRE-NOVEMBRE 1980

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

DU TRAVAIL POUR TOUS ! DES LOISIRS POUR TOUS !

Il y a, paraît-il, un VIIIe Plan. On pourrait s'en passer puisque nous sommes sous le régime du « libéralisme » ; il n'y a qu'à laisser faire les capitalistes, faire confiance à leur initiative et à leur innovation (en leur donnant un coup de main quelquefois sous la forme d'une subvention ou d'une réduction de leurs charges sociales et fiscales). Ce sont eux, chacun le sait, les grands et les seuls pourvoyeurs d'emplois, bien qu'on ne s'en aperçoive guère en lisant simplement son journal quotidien : il annonce régulièrement, non des embauches, mais des mises en chômage technique ou des licenciements massifs.

Les experts du Plan ne font d'ailleurs pas mystère de leurs prévisions en ce domaine : les deux millions de sans-travail sont attendus et dépassés en 1985. Cela ne va pas avec l'optimisme têtu de M. Barre. Il se met en colère quand l'opposition lui reproche d'avoir oublié, dans son Plan, le chapitre de la lutte contre le chômage. « Vous n'avez rien compris ! », s'écrie-t-il. « C'est le Plan tout entier qui est l'instrument de la lutte contre le chômage. » Il suffit d'en attendre les effets. M. Barre nous a souvent invités à la patience tandis que les faits, plus têtus que lui, venaient régulièrement contredire ses prédictions.

Mais il faut rendre justice aux experts du Plan : un de leurs groupes de travail a spécialement étudié les moyens de réduire le chômage. Bien entendu, ils ont commencé par tirer le coup de chapeau de rigueur à la politique de M. Barre. Ils écrivent au début de leur rapport : **« La réduction du chômage nécessite une forte croissance des investissements et un freinage des salaires et de la consommation. »**

A quoi donc peuvent être utiles des investissements si ce n'est pour offrir davantage à la consommation et, par conséquent, pour donner aux consommateurs des moyens accrus de consommer, ce qui veut dire exactement le contraire d'un freinage des salaires ? Par quoi faut-il commencer ? Par les investissements ou par la consommation ? Le choix détermine une politique de classe. Nous l'avons déjà dit et nous y reviendrons. La relance par la consommation est nécesaire dans les périodes de « crise » où les stocks s'alourdissent. Qu'on ne nous jette pas dans les jambes le démon de l'inflation ! Nous le voyons grandir et prospérer sous le règne de M. Barre qui repousse avec

DANS CE NUMERO :

horreur toute relance par la consommation. Ce sont les investissements qui sont inflationnistes, surtout quand ils donnent aux consommateurs à se mettre sous la dent, non pas du beurre, mais des canons.

La déclaration de principe des experts du Plan, sur le sujet du chômage, est donc déjà une erreur. Mais, cette politesse étant faite à la politique du gouvernement, on en vient aux choses sérieuses. Les savants experts ont imaginé une trentaine de scénarios possibles avec quatre-vingt-dix variables ! Contre le chômage, ils proposent trois types de politique possible ; la troisième est basée sur **une réduction nette des horaires de travail** (avec compensation « partielle » des salaires et le développement du travail en équipes pour une utilisation plus longue du matériel). Leur conclusion est péremptoire : **« Une forte réduction du temps de travail a un effet positif considérable sur l'emploi. »** Avec une prévision de 35 h 30 en 1985 (!), les calculs de nos planistes aboutissent à une création nette de 945.000 emplois.

Nous n'avions pas besoin de tout ce train pour défendre, comme mot d'ordre prioritaire, la réduction du temps de travail ; mais il n'est pas mauvais de pouvoir s'appuyer un moment sur un « modèle » élaboré par les experts de M. Barre, des experts bien tempérés. M. Barre n'en démordra pas pour autant. **Il n'y croit pas**, dit-il. Il affirme au contraire, contre le bon sens, que la réduction du temps de travail augmenterait le chômage. Pourquoi ? Parce qu'elle augmenterait, paraît-il, le coût de production. Cela peut s'admettre s'il y a compensation des salaires, si l'ouvrier gagne en 35 heures ce qu'il gagnait hier en 40, ce qui équivaut à une augmentation générale du solaire horaire. Sauf, comme le dit lui-même M. Barre, si la productivité, la production horaire de chaque ouvrier, augmente en même temps. Or, l'on sait que les plus courtes journées de travail, pour des raisons à la fois physiologiques et psychologiques, ont une productivité supérieure. La diminution de la fatigue industrielle entraîne aussi la réduction de l'absentéisme, lequel nous vaut les lamentations du patronat.

Le chœur du patronat et son soliste M. Barre chantent et rechantent le refrain de la **compétitivité** : il faut que nos prix soient compétitifs, que nos coûts de production ne soient pas supérieurs à ceux de nos concurrents étrangers. Nous les écouterons quand ils auront d'abord répondu à ces deux questions : les salaires des travailleurs allemands ou belges sont-ils inférieurs ou supérieurs à ceux des travailleurs français ? Ont-ils des durées de travail plus longues que celles qui sont pratiquées en France ? Tant que M. Barre et ses complices n'auront pas répondu clairement à ces questions, nous dirons qu'ils trompent le peuple.

***

Nos syndicats devraient être bien armés pour réduire à leur maigre valeur les arguments de leurs « partenaires sociaux » (nos adversaires de classe). Ceux-ci défendent leurs intérêts qui dominent aujourd'hui. Les syndicats doivent défendre avec obstination les intérêts des classes laborieuses, l'intérêt vraiment « général ». Ils peuvent le faire avec la conscience tranquille, la conscience de classe comme la conscience sociale. La réduction du temps de travail a été, depuis les origines, l'un des principes de l'action syndicale.

Il s'agissait — il s'agit toujours — de réduire la peine des hommes et de faire une plus grande part aux loisirs, à ce temps qui est vraiment celui de la liberté. Leur lutte pour la réduction du temps de travail a accompagné le progrès technique grâce auquel croissait la productivité des hommes au travail.

Ce progrès technique vient de faire un nouveau bond en avant avec la nouvelle révolution industrielle, celle de l'électronique. C'est un bond que doit faire en même temps le progrès social ; d'abord en diminuant le temps de travail nécessaire, en donnant à chacun un droit de participer à ce travail social, mais aussi en lui ouvrant plus largement le droit à la paresse et aux loisirs librement occupés.

LE ROMAN-FEUILLETON DE L'A.N.P.E.

(Agence Nationale Pour l'Emploi)

Depuis des années, des gens bien pensant crient haro sur l'ANPE. Et pourtant elle vit encore... son agonie. Jugez-en :

— multiplication des conseils de discipline avec aggravation des sanctions (un dirigeant national de la CGT est suspendu six mois sans traitement) ;

— les chômeurs vont bientôt s'inscrire eux-mêmes. Cela se nomme l'auto-inscription ;

— l'aide publique est supprimée depuis janvier 80 ;

— les demandeurs d'emploi indemnisés sont assurés sociaux pendant la durée d'indemnisation, plus un an après. Ce sera ensuite l'aide sociale des mairies ou l'assurance volontaire (sans un centime d'indemnisation !). C'est l'application de la loi Barjeot ;

— rendement qualificatif des agents ANPE (les mauvais demandeurs d'emploi dehors ! ils font baisser la qualité de la marchandise livrée au patronat) ;

— chef d'agence noté au rendement (de ses agents). Ceux qui se plaignent d'être mal reçus à l'ANPE n'ont pas fini de se plaindre ;

— contrôle informatique des demandeurs d'emploi (essayer de discuter avec un ordinateur !) ;

— contrôles physiques par une nouvelle race de contrôleurs du travail devenus contrôleur de chômage (un métier pasionnant !).

Bref, d'ici quelque temps, pour être demandeur d'emploi, il ne suffira pas de se faire virer de son entreprise, il faudra en plus mériter son inscriptions à l'ANPE et persévérer pour ne pas être radié du jour au lendemain (c'est bien plus de 13.000 chômeurs par mois qui vont se retrouver à la soupe populaire !).

Le successeur de Boulin peut dire : « *le taux d'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi diminue* » *(!)*.

M. U.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Un automne tiède
Une C.G.T. atteinte de la fièvre

On aurait pu s'attendre à de grandes vagues sociales en cet automne lourd, lourd dans le petit hexagone de M. Barre où sa politique accumule les preuves de sa nocivité, lourd sur le plan mondial où s'allument les incendies, où grandit la menace de guerre générale. L'automne n'est pas fini. Mais pour l'instant on diagnostiquerait plutôt une sorte d'état dépressif dans la masse des classes laborieuses, en dépit (ou en raison ?) des coups durs qu'elles encaissent depuis que le « libéralisme » capitaliste est au pouvoir.

Pour la C.G.T. qui, sans l'avoir encore inscrit dans ses statuts, reconnaît et applique le rôle dirigeant du parti, il devrait y avoir « radicalisation des masses ». Les vieux militants retrouveront là l'expression déjà employée, il y a un demi-siècle maintenant, dans des circonstances comparables, par les prédécesseurs de Georges Marchais. Il fallait alors que les masses « se radicalisent » et l'on cherchait partout, surtout dans les autres pays, les signes de cette radicalisation. Aujourd'hui, Séguy et Krasucki, en application d'une politique dont ils ont pris la responsabilité à la tête du P.C.F., parlent de la combativité accrue des travailleurs. Pour en faire la preuve, ils multiplient les journées d'action, ou plutôt de spectacle. Le rendement et l'efficacité de ces journées se montrent de moins en moins probants. Nos dirigeants syndicaux — ceux de « la grande centrale française » — n'en continuent pas moins leurs gesticulations. Il faut que la politique du parti dirigeant soit la bonne, un point c'est tout. Les agitations d'apparence syndicale n'ont pour but que de l'illustrer. Elles font partie du prélude à la campagne présidentielle.

Celle-ci pourrait et devrait être utilisée par les syndicats, non pour donner la préférence à un candidat ou à un autre, mais pour les mettre tous au pied du mur des principales revendications ouvrières : en premier lieu *la réduction du temps de travail* qu'impose et qu'imposera toujours davantage la nouvelle révolution industrielle de l'informatique. Les syndicats ouvriers devraient apparaître, par une grande campagne publique sur ce point-là, non seulement comme les vrais combattants de la lutte contre le chômage, mais comme les agents d'un progrès général.

Mais, parce que le P.C.F. fait une crise de gauchisme, Séguy et Krasucki ont la fièvre. L'automne ouvrier reste tiède cependant. Il n'est pas exclu qu'il devienne chaud, car la politique gouvernementale et patronale donne des arguments à MM. Séguy et Krasucki, mais aussi à l'ensemble des travailleurs des raisons de mécontentement et de révolte.

Une première réponse : au moment où ces lignes sont écrites, les mineurs des Houillères du Bassin de Lorraine sont en grève illimitée pour une révision de « la grille des salaires ».

La grève est nettement majoritaire. Circonstance exceptionnelle qui explique sans doute la réponse massive des mineurs : la grève a été décidée par une « intersyndicale » unissant les quatre organisations : C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C.

Manufrance et ses fossoyeurs

L'exemple de Manufrance est éloquent à tous les points de vue. D'abord pour retrouver et juger encore la politique du gouvernement. Voilà une entreprise qui, par le nombre de ses employés, par la diversité de ses activités, par son importance régionale, par le rayonnement qui fut le sien dans tout le pays et au-delà, avait vocation d'entreprise nationale. Qu'on ne nous objecte pas qu'elle était devenue « un canard boiteux ». L'argent des contribuables aurait été bien employé à empêcher qu'elle ne boite. Pourquoi ne pas en faire, à l'instar de Renault, une régie nationale ou régionale ? Manufrance fut d'abord la Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne. Au moment où « les deux roues » prennent l'expansion que l'on sait, comment admettre que cette entreprise qui commença sa carrière et établit son renom par la bicyclette populaire, disparaisse d'un marché grand ouvert ? Renault, régie nationale, a assuré sa maîtrise dans l'automobile contre des concurrents redoutables. Pourquoi les cycles et motocycles de Saint-Etienne n'auraient-ils pu trouver une nouvelle vigueur et installer, dans ce secteur, une marque nationale ? Mais le gouvernement ne pense qu'à subventionner les entreprises privées pour qu'elles investissent à leur gré, pour qu'elles se « restructurent » en commençant par mettre à la porte une partie de leurs ouvriers qu'on indemnisera comme chômeurs.

Au lieu de la prise en charge par la collectivité (municipalité de Saint-Etienne comprise), on a laissé pourrir Manufrance. Au point que tous les aigrefins se sont précipités sur ses restes avec tout autre but que celui de la faire revivre. On a même vu un « homme d'affaires » bordelais, sans autre qualification que les mauvaises affaires qu'il avait déjà conduites, offrir présomptueusement des capitaux venant de banques suisses approvisionnées par des capitaux vagabonds ! Au milieu de ce méli-mélo qu'est devenue l'affaire Manufrance, M. Barre, le bon apôtre, s'écrie : « Comment voulez-vous que le gouvernement subventionne une entreprise qui n'existe pas ? ». Il l'avait tuée.

Mais Manufrance illustre aussi d'une manière pitoyable pour les milliers de travailleurs concernés par son sort, les querelles syndicales, souvent commandés par les bagarres entre partis dits « ouvriers », la lutte pour l'hégémonie dans la municipalité de Saint-Etienne, la prétention du P.C.F. au monopole de la défense de Manufrance. La marche sur l'Elysée et le dépôt massif de pétitions, ce n'est pas mal, surtout pour le spectacle. Mais sur le terrain, le P.C.F. et son annexe syndicale peuvent-ils être dégagés de toute responsabilité dans la décomposition de l'entreprise stéphanoise ?

Salaires, prix et profits

Ce titre a déjà beaucoup servi depuis qu'on l'a donné à une conférence célèbre que fit à Londres

Karl Marx lui-même. Il peut resservir pour la controverse qui vient de commencer dans ce numéro : voir la lettre de Deudon (« Parmi nos lettres ») en réplique à l'article de Rosentaub dans le numéro précédent (« Une nouvelle Bastille à prendre »).

Leur désaccord semble prendre sa source dans une interprétation différente du mot « profit » et de ce qu'il entend signifier. Le camarade Rosentaub écrit : dans le prix de vente d'un produit, le salaire n'entre que pour 16 %, le reste est du profit. Il provoque ainsi la protestation et l'ironie du camarade Deudon. Celui-ci oppose à ce profit « hénaurme », le bénéfice ressorti en fin de compte, 5 à 7 % selon M. Sauvy. Il confond peut-être bénéfice et profit.

Qu'y a-t-il dans le coût du produit ? Il y a évidemment le prix de la main-d'œuvre ; pas seulement le salaire direct, mais les charges sociales incombant au patron, salaire indirect représentant près de la moitié du salaire direct ; il y a aussi les frais généraux, les impôts, l'amortissement du capital fixe. Il y a enfin la part d'autofinancement des investissements nouveaux. Ce dernier composant est intégralement du profit. Il constitue l'accumulation du capital.

Mais le profit se cache aussi ailleurs : dans les frais généraux notamment. Entrent dans les frais généraux de nombreux gaspillages de représentation et de publicité, entrent les appointements exorbitants des « managers » et de la haute bureaucratie gestionnaire : ce sont de faux salaires, en réalité il s'agit d'une première et importante distribution du profit. Une dernière remarque : les impôts sont aussi prélevés sur le profit ; c'est la part de profit qui revient à l'Etat. On pourra dire qu'une partie en retourne au travailleur par le fonctionnement (plus ou moins bon) des services publics. Mais c'est un élément de la valeur ajoutée par le travail, de la plus-value si vous voulez.

Il nous faut d'abord nous accorder sur la définition des mots si nous voulons poursuivre utilement la discussion ouverte par nos deux camarades. Certes le profit n'est pas les 84 % du prix de vente comme l'a écrit Rosentaub, mais il ne se réduit pas non plus aux 7 % dont la moitié seulement est distribuée aux actionnaires et aux prêteurs sous forme de dividendes et d'intérêts.

La discussion vaut la peine d'être approfondie. C'est le nœud de la lutte de classe contre les accapareurs du profit.

R. GUILLORÉ.

UN CONGRÈS POSITIF ET RÉVÉLATEUR

Le syndicat national C.G.T.-F.O., services du Travail-A.N.P.E. (agence nationale pour l'emploi) passe pour être turbulent dans la Confédération Force Ouvrière. Son congrès se tenait les 8, 9 et 10 octobre 1980 à Plestin-les-Grèves (Bretagne). Il fut mouvementé, voire houleux, mais « globalement positif ».

La surprise vint, dès le premier jour, de nos camarades anarcho-syndicalistes de Loire-Atlantique. Ces camarades ont le droit de combattre la majorité réformiste du syndicat, mais, pour ce faire, encore faut-il rester dans des frontières de classe :

— On ne s'allie pas avec les gaullistes de Charbonnel de l'A.O.P. (Alliance ouvrière professionnelle) contre les réformistes !

— On ne s'allie pas avec des gens qui refusent d'adopter un télégramme de soutien à la manif antifasciste de Quimper sous prétexte qu'il y aura des communistes dans cette manifestation !

— On ne sabote pas le déroulement démocratique d'un congrès en accord avec un facho notoire, connu de tous, devant bientôt quitter les services de l'A.N.P.E. pour se mettre à son compte en qualité d'exploitant (et donc d'exploiteur) agricole.

Les camarades de Loire-Atlantique, sous l'impulsion d'Alexandre Hébert, deviennent subitement les défenseurs de la ligne Bergeron contre les thèses avant-gardistes de notre syndicat. Bravo Hébert ! Mais nous croyons Bergeron assez grand pour le faire lui-même.

87 % des voix adoptèrent le rapport moral et d'activité. Le clivage a été net : 87 % pour l'Unité d'Action sur un terrain de classe (unité qui soit dit en passant a permis à l'A.N.P.E. de ne pas être privatisée), 13 % contre l'unité organique de la classe ouvrière (les mêmes qui ont voté contre l'envoi d'un télégramme de soutien au M.R.A.P. de Quimper), 13 % qui ont sans cesse opposé les thèses confédérales aux thèses du syndicat national. Et dans ces 13 %, ceux qui ont juré dans les couloirs de faire exclure le syndicat national de la confédération (rien moins que ça !)

Malgré ces manœuvres, le congrès aura eu le mérite d'être clair. En témoigne la résolution finale adoptée par la grande majorité des congressistes :

« *... Le congrès réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens qui est la base du mouvement syndical ouvrier et qui :*

— garantit l'indépendance du mouvement syndical à l'égard de l'Etat, du patronat, des partis, des Eglises et des dogmes ;

— propose comme un des objectifs du syndicalisme, la transformation de la société par l'abolition du patronat et du salariat, ce qui implique l'appropriation collective des moyens de production...

... le congrès constate et réaffirme que la grève générale est une arme extrêmement puissante aux mains des syndicats ouvriers pour faire aboutir les revendications fondamentales des travailleurs... »

Cette résolution, la Loire-Atlantique l'a adoptée avec la presque totalité des congressistes. (Comment faire autrement ?)

Par contre, l'A.O.P. l'a refusée ; elle ne pouvait pas adopter cette résolution car l'A.O.P., au contraire des camarades de Loire-Atlantique, connaît bien, elle, ses frontières de classe.

Marc URUS.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607-02-06

C.C.P. 734-99 W Paris

Abonnements (y compris Marché Commun) :

6 mois, 50 F — 1 an, 100 F

Autres pays : 6 mois, 60 F — 1 an, 120 F

POLITIQUE SYNDICALE

Vouloir l'indépendance syndicale c'est, je pense, vouloir que vis-à-vis des pouvoirs économiques, étatiques comme vis-à-vis des pouvoirs idéologiques : partis politiques, religions, corps de doctrines philosophiques, etc., les syndicats de travailleurs salariés refusent d'être dépendants.

En fait, pourtant, ces pouvoirs ont mis la main sur le mouvement syndical, au point qu'il ne reste qu'une minorité de militants pour réclamer son indépendance. Celle-ci ayant cessé d'être une réalité subsiste comme doctrine. Et c'est aussi une option politique : en effet puisqu'il existe des politiques d'assujettissement des syndicats, la résistance à cet assujettissement est une politique adverse.

En vertu de quoi, je vais me permettre de parler ici de politique... d'un point de vue syndicaliste, bien entendu !

Nous nous trouvons sous l'autorité d'un premier ministre dont la politique sociale pro-patronale et antiouvrière est manifeste. Tout ce que dit et fait cet homme montre qu'il considère la classe ouvrière organisée comme un adversaire (si ce n'est un « ennemi intérieur ») qu'il s'agit de vaincre et de réduire à l'impuissance par les moyens que lui donne le pouvoir étatique. S'il en est bien ainsi, la politique syndicale ne peut consister qu'à en finir avec cette politique gouvernementale et à considérer ce ministre-là comme un adversaire qu'il faut réduire à l'impuissance en le chassant du pouvoir.

Mais nous vivons dans une cinquième république où ni les citoyens ni même leurs représentants élus ne peuvent pratiquement renverser un gouvernement : son chef est choisi, nommé, révocable uniquement par le chef de l'Etat. Un premier ministre ne fait donc qu'appliquer les directives de son supérieur hiérarchique. Or il se trouve que le mandat de ce dernier arrive bientôt à expiration. Les syndicalistes doivent-ils participer, dans le cirque des présidentielles, à la foire aux votes et à toutes ses combines ? Qu'il s'agisse d'un cirque, d'une foire où tous les coups tordus se pratiquent allégrement, c'est vrai. Que ce soit une raison suffisante pour se priver d'un moyen d'action, c'est pour le moins douteux. Quand un homme qu'on sait être un adversaire tient en mains un redoutable pouvoir qu'on peut espérer lui enlever, pourquoi ne pas s'efforcer d'y parvenir ?

Un président est élu à la majorité des seuls votants. L'abstention des syndicalistes laisse tout le champ libre à leurs adversaires. Mais alors il faudrait faire de la politique dans les syndicats ? Ce n'est pas du tout ça : les syndicats ont à faire, contre toute politique qui les agresse, une politique syndicaliste, mais non du syndicalisme politisé. Le syndicalisme politisé signifie la soumission des syndicats aux directives d'organisations politiques, ce qui est exactement le contraire d'une politique syndicale indépendante.

On ne sait que trop la nocivité du syndicalisme politisé. Une grande partie des échecs du mouvement ouvrier lui sont imputables. En France il est responsable de la division des travailleurs. Toutes les organisations syndicales sont, ou bien transformées en champs clos pour des luttes de tendances politiques, ou bien liées plus ou moins étroitement à des partis rivaux qui s'entre-déchirent. Mais dans d'autres pays aussi les syndicats sont dominés ou « influencés » par des partis politiques : en Angleterre, c'est le Labour Party, en Afrique du Nord par différents « partis uniques », dans l'Allemagne d'avant 1914, par la Social-démocratie, etc.

Ici, l'organisation syndicale la plus forte par le nombre et la réputation, la C.G.T., a pour chefs des dirigeants du parti communiste français dont elle constitue la base ouvrière. Il y a donc lieu de tenir le plus grand compte de la politique de ce parti.

Tout le monde sait que son attitude agressive à l'égard du parti socialiste est le principal atout de notre actuel chef d'Etat pour espérer sa réélection. Comment expliquer cette attitude ? On le fait habituellement de la façon suivante : Les dirigeants du P.C.F. n'envisageraient pas, dans l'immédiat, de prendre le pouvoir ; ils resteront donc dans l'opposition mais avec l'ambition d'en prendre la tête... et cela pourrait être difficile avec un socialiste à la présidence. Des militants admettent volontiers cette explication : quel est celui d'entre eux qui ne souhaite pas voir son parti plus fort que les autres ? Il y a d'ailleurs peut-être un peu de vrai là-dedans, mais à mon avis les raisons sont beaucoup plus profondes.

Comme tous les partis politiques, le P.C.F. suit avec discipline les directives des stratèges politiques du grand frère russe. Celui-ci, loin d'émaner de son peuple a, au contraire, envers lui, un « rôle dirigeant ». Il est constitué par une masse innombrable de fonctionnaires qui disposent hiérarchiquement des pouvoirs publics et des avantages économiques y afférents ; avantages économiques tirés de l'exploitation des travailleurs. Une catégorie sociale exploiteuse, faite d'une masse de parvenus imbus de leurs mérites, soucieux avant tout de leurs privilèges, ayant à l'égard de tous les prolétaires du monde le même mépris haineux que manifestent notre chef d'Etat et son premier subordonné, telle est la composition sociale exclusive de l'appareil du P.C. russe, et c'est la politique de ces gens-là que leurs dirigeants font mener au P.C.F. comme à tous les autres P.C. Or entre, d'une part cette catégorie sociale qui a les caractères d'une classe exploiteuse et, d'autre part les classes laborieuses, en particulier la classe ouvrière industrielle, il y a nécessairement antagonisme.

Les événements de Pologne le mettent en évidence : la lutte de la classe ouvrière pour l'indépendance du syndicalisme s'y mène exclusivement contre la catégorie sociale qui compose l'appareil du parti communiste polonais et qui se montre bien comme une classe exploiteuse. On peut donc dire qu'il s'agit là, réellement, d'une lutte de classes.

Jusqu'à preuve du contraire, je crois que la clé qui explique l'attitude du P.C.F. dans les campagnes électorales et les futures présidentielles, c'est sa soumission à l'appareil réactionnaire russe. Je pense donc — si je ne m'abuse — que cette attitude ne résulte pas d'une bonne ou mauvaise analyse de la situation française, que sa raison n'est ni dans des contingences, ni tactique ni stratégique, mais qu'elle est essentielle, c'est-à-dire qu'elle tient à la nature même de tout parti placé dans l'obédience russe. De par sa composition sociale le P.C. russe donne nécessairement sa préférence à des gouvernants réactionnaires, on en a eu maintes fois des preuves qui ont

pu paraître surprenantes. Pour nous, ses dirigeants ont opté en faveur du président sortant. Le P.C.F. est donc chargé de l'aider, par son attitude, à se faire réélire, bien que personne ne puisse douter que dans un second septennat, il poursuivrait avec une force accrue sa politique antiouvrière, hostile aux classes laborieuses, complaisante envers les requins fortunés et particulièrement favorable à une classe nobiliaire qu'il aimerait placer au-dessus des lois et à laquelle il prétend appartenir, bref une politique réactionnaire sur toute la ligne.

Face à cette politique et à celle d'un P.C.F. chargé de la faire triompher, il me semble — mais c'est là une opinion personnelle — que la politique du syndicalisme indépendant ne peut être que très claire : une contestation ouverte, intransigeante, active, vigoureuse.

S. RUBAK.

FASCISMES...

Bologne, Italie, 2 août 1980. Une explosion dans la salle d'attente des 2es classes de la gare : 84 morts, 150 blessés. Le monde tout d'abord se refuse à y croire. Pourtant il faudra bien l'admettre, c'est un attentat. Le néo-fascisme a frappé — encore. Même si les Brigades rouges avaient la vedette ces dernières années, le fascisme n'a jamais quitté la scène. Etaient déjà à inscrire à son actif :

— l'explosion d'une bombe à la banque nationale d'agriculture à Milan le 12 décembre 1969 : 16 morts, 90 blessés ;

— l'explosion d'une bombe à Brescia durant une manifestation syndicale, le 28 mai 1974 : 9 morts, 100 blessés ;

— l'explosion d'une bombe à l'entrée de la gare de Bologne, sur la voie empruntée par le train Italicus, le 4 août 1974 : 12 morts, 48 blessés.

Voilà pour le style, et pour les attentats les plus spectaculaires. Pour le reste, la violence des commandos d'extrême droite, leur pouvoir et leur impunité, ne sont ignorés de personne en Italie. J'étais à Bologne cet été, juste après le massacre de la gare. J'ai parlé autour de moi. Tout le monde sait. Et pourtant, le fascisme m'a semblé vécu comme une fatalité... ou bien est-ce moi qui l'ai cru ? On en parle peu. Par contre, j'ai beaucoup entendu parler des drogués, mais pas n'importe lesquels... Ceux qui sont jeunes, bien sûr, plutôt sales et barbus, ceux près de qui on dit avoir peur de passer la nuit... ceux qui volent les sacs et font des hold-up pour pouvoir se payer la drogue. L'Italie fait-elle semblant d'avoir plus peur des drogués que du fascisme ? Ai-je rêvé ?

Munich, Allemagne, 27 septembre 1980, la fête de la bière : une bombe explose : 12 morts, 150 blessés.

Ici, ce sont les néo-nazis qui agissent. Le groupe sportif paramilitaire Hoffman, responsable présumé de l'attentat, avait été dissous le 30 janvier dernier. Voilà pourtant six ans que les « légionnaires noirs » distribuaient les interviews aux journaux étrangers et ne faisaient pas mystère de leurs activités : ils entendaient « combattre le bolchévisme et le capital » à la manière de Hitler dont ils vénéraient ardemment le souvenir. De tels groupes sont anticonstitutionnels en R.F.A.

Quand on connaît l'ampleur et la puissance de la machine antiterroriste mise sur pied dans ce pays, on ne peut que se demander ce qui justifie l'indulgence dont ils bénéficient.

Ainsi donc en Europe, fascisme et nazisme connaissent un inquiétant essor. Une toile noire dont les fils se rejoignent est déjà en place. En France, l'enquête sur l'attentat de Bologne a montré que Nice pourrait servir de plaque tournante aux milieux néo-fascistes européens. Elle a aussi permis de dévoiler au sein même de la police française la présence d'adeptes du Führer...

En France, les mouvements néo-nazis s'appellent F.A.N.E., Jeune Nation, G.U.D., Action Jeunesse, Front de la Jeunesse, Groupe Peiper, Club Charles Martel, Honneur de la Police, Front français de libération nationale, Commando Delta, Commando Mario Tuti, etc.

On a beaucoup parlé de la F.A.N.E. ces temps derniers. Pourtant, dès le 30 juin, Jean-François Kahn s'indignait, dans le journal « Le Matin », après l'attentat qui venait de dévaster à Paris le siège du M.R.A.P. Cet attentat, qui aurait pu être meurtrier, était alors revendiqué sans complexe par un « mouvement qui n'avait rien de clandestin, qui avait pignon sur rue, qui publiait un journal et affichait même ses heures de permanences ». Ce mouvement se réclamait ouvertement de l'idéologie hitlérienne et la police s'était contentée jusqu'alors d'affirmer que ce n'était que du folklore. C'est ce dernier détail qui inquiétait le plus J.-F. Kahn.

Juste avant cet attentat venaient d'avoir lieu les raids nazis de Bondy et du quartier du Marais. Aujourd'hui, la F.A.N.E. a été dissoute (mais reconstituée immédiatement sous d'autres noms) et son leader Mark Fredriksen, poursuivi pour diffamation raciale, incitation au meurtre et apologie de crimes de guerre dans des articles parus dans la revue de l'ex-F.A.N.E. : « Notre Europe ». Il vient d'être condamné à six mois de prison.

Après l'incendie criminel qui a endommagé l'appartement d'Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, le 22 septembre (des brassards rouges à croix gammée ont été retrouvés sur place), l'association Henri-Curiel rappelait que « du mois de juin 1977 au mois de mai 1980, 122 attentats fascistes et racistes ont été perpétrés, auxquels s'ajoutent, de juin à septembre 1980, 37 attentats ». Elle rappelait encore « les assassinats de Laïd Sabaï, Henri Curiel et Pierre Goldman, demeurés impunis ». Depuis, il faut ajouter les 4 morts et les 15 blessés de la rue Copernic, ce 3 octobre.

Que signifie ce climat, à qui profite-t-il et quel est son objectif à long terme ?

Pour J.-F. Kahn, dans un article du 22 septembre 1979 qu'il écrivait à l'occasion de l'assassinat de Pierre Goldman, revendiqué par le groupe « Honneur de la Police », « tout a commencé le 23 mars 1979 ». « Ce jour-là, écrivait-il, à l'issue d'une manifestation honorable et sous l'impulsion de quelques forcenés groupusculaires, se déroulèrent des scènes de vandalisme et de pillage dont tous les témoins soulignèrent le caractère suspect, voire provocateur. Il fut démontré que des agents supposés de l'ordre public s'étaient en l'occurrence joints à l'action

perturbatrice des agents du désordre privé. Les syndicats de policiers s'en émurent. » « Que fit le gouvernement ? interrogeait J.-F. Kahn, il couvrit cette insupportable nudité du manteau de l'indignation feinte. Alors, poursuivait le journaliste, on put passer au second stade. Puisqu'il y avait eu saccage et dépravation, il fallait qu'il y eut coupables et sanctions. Quoi de plus normal ! Le peuple exigeait la sévérité, la justice frappa donc avec vigueur. Et on l'en eut félicitée si on n'avait peu à peu découvert que les suspects condamnés en flagrant délit n'avaient en réalité commis d'autre crime que celui de se trouver au mauvais moment au mauvais endroit. » « Or, que fit le gouvernement ? » interrogeait de nouveau J.-F. Kahn. « Pour avoir couvert la provocation, il couvrit l'injustice. Est-ce un hasard si c'est justement à ce moment-là que l'escadron de la mort frappa pour la première fois ? Un responsable syndical en fut victime. Son crime ? Il avait participé à l' « interpellation » d'un policier déguisé en casseur. Cet acte de représailles était déjà signé « Honneur de la Police ». « Que fit le Pouvoir ? » continuait J.-F. Kahn. « Il glissa. Pourquoi alors se gêner ? » « Ce fut précisément à ce moment que se multiplièrent les « bavures ». Indélicatesses ici, tabassages là, des femmes violées sous l'alibi de l'uniforme, des passants molestés, un éditeur traité de malfrat... Que fit le gouvernement ? Il minimisa. Que firent certains journalistes dont la mission de vigie eut été de montrer du doigt le récif ? Ils regardèrent ailleurs. Faut-il s'étonner, concluait le journaliste, que dans ces conditions quelques imbéciles, surexcités par certaines réminiscences bien dans le vent, en aient conclu qu'on pouvait y aller, que les temps étaient revenus. »

L'engrenage démonté par J.-F. Kahn me paraît tout à fait logique et il semble bien que les temps « soient revenus »... Mais tout n'a-t-il bien commencé que le 23 mars ? Cet engrenage, de quelle volonté est-il issu ? Ce n'est pas le hasard qui fait jouer les casseurs à des policiers en civil !

Dans un article du 11 juin 1979, le journaliste Richard Darmon analysait : « Quand, à cause de la « crise » et de son cortège de frustrations, revient le temps des boucs-émissaires, des menaces anti-ouvrières, des violences racistes et des procès, l'Etat, pour faire bonne mesure se fait plus fort : il occupe la rue, canalise toutes les manifestations publiques avec ses cordons noirs de salariés de la matraque et du témoignage « condensé » (allusion aux procès du 23 mars), limite le droit d'afficher, d'éditer, d'émettre, de se mettre en grève, fait donner sa justice, sa télévision et sa police, provoque l'action des bandes parallèles, lesquelles dans un tel climat n'ont aucune raison de sentir isolées... »

Or, que veut faire d'autre le projet de loi « sécurité et liberté » d'Alain Peyrefitte ? A quel prix cette « sécurité » ? Et « sécurité » pour qui ? Si on peut se féliciter des réactions d'hostilité qui ont accueilli ce projet — et ce, malgré la pression des média, qui n'ont plus, il faut le reconnaître, d'autre fonction aujourd'hui que de manipuler et anesthésier l'opinion publique — on doit aussi constater le peu de mobilisation qui a suivi l'appel de treize organisations à une journée nationale d'action le 2 octobre 1980, contre le projet Peyrefitte.

Ces treize organisations sont : la C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N., la Fédération autonome des Syndicats de Police, la Fédération C.G.T. de Police nationale, l'Union fédérale C.F.D.T. Police, la Ligue des droits de l'homme, les syndicats de journalistes : S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., les syndicats des avocats de France, le Syndicat de la Magistrature, le Syndicat autonome des policiers en civil.

Le projet Peyrefitte, déclaraient-elles dans un texte commun, « va être discuté au Sénat début octobre. Il constitue une aggravation sans précédent des moyens de répression, il menace tous les citoyens et notamment les travailleurs, leurs organisations et leurs moyens d'action ».

La simple observation de la diversité des organisations participantes est une preuve de la gravité des menaces qui pèsent sur notre démocratie, car c'est bien elle qui est en cause.

Aujourd'hui, de nombreux pièges sont en place. Celui de céder à l'appel à la violence n'est pas l'un des moindres. Avez-vous remarqué avec quelle complaisance M. Fredriksen se faisait photographier, couvert de bandages, après l'agression dont il a été victime le 12 octobre ?

La peur, l'ignorance, le fanatisme : ce sont les trois maux qui occupent le terrain actuellement. S'il est de notre devoir de nous donner les moyens de lutter contre eux autour de nous, il l'est encore plus de ne pas les laisser s'installer en nous.

L'heure n'est pas au repos...

Vittoria NUVOLI,
le 19 octobre 1980.

Réflexions sur le « passé récent » et sur l'« actualité »

A PROPOS DE MUNICH

Prenant la défense, en trois articles successifs, de ce qui est vitupéré depuis quarante ans sous le nom d'esprit de Munich, comparant — ressemblances et différences — ce que la situation est devenue dans le monde à ce qu'elle était dans l'Europe d'avant guerre, j'ai montré comment les antimunichois sont aujourd'hui à l'œuvre.

Ne faut-il pas leur résister avec la même vigueur qu'on leur résista dans les syndicats en 1938 ? Telle est la question que j'ai posée, et qu'Hagnauer a éludée. Il ne s'agirait pas seulement d'*accepter*, le cas échéant, que ceux qui nous gouvernent soient munichois, mais de leur demander de l'être. Nous avons à discuter, me semble-t-il, dans les circonstances présentes, de ce grave sujet de la guerre et de la paix — mais sans passion, attentifs à nous comprendre les uns les autres, honnêtement, « sérieusement », comme cela devrait être en effet à *la R.P.*, et n'a pas été.

Au sujet de la crise de 1938 elle-même, voilà un témoin qui n'a rien dit du combat acharné (je peux de mon côté en témoigner) que les munichois soutinrent alors, notamment dans les syndicats, contre les antimunichois, au premier rang desquels les hommes de Staline, qui souhaitait la guerre entre les démocraties occidentales et l'Allemagne hitlérienne ; *pourquoi* n'y a-t-il pas eu un mot, de la part de quelqu'un qui ne nous a pas habitués à les ménager, sur la manière dont ils poussèrent à la guerre à ce moment-là ?

Au sujet de ce qui s'est passé depuis, on prétend que l'« antiaméricanisme viscéral » de De Gaulle m'« attendrit » et que c'est un « antiaméricanisme gaullisant » qui me fait voir les choses.

Rien de moins fondé que ce reproche. Je collabore à *la R.P.* depuis longtemps déjà. Les *seuls* articles où j'aie parlé de la politique des Etats-Unis sont sans doute trois articles au cours desquels se trouve louée, en leur encore actuel président, une volonté de justice et de paix. Cette apologie de Carter occupe une cinquantaine de lignes dans le numéro de janvier 1979. Elle est reprise, en passant, dans le second des récents articles sur l'esprit de Munich, et de nouveau (alors que l'ex-parti américain se montre très réservé) dans le troisième. Qui dit mieux ?

Où est donc mon antiaméricanisme ? Ce sont deux tout petits bouts de phrase qui ont donné prise à cette accusation. Le premier, dans une note en bas de page, rappelle l'« inféodation » de la France aux Etats-Unis en un temps où leur politique n'était pas ce qu'elle vient de devenir (pour combien de temps ?) grâce à Carter. Le reproche s'adresse aux gouvernements français qui sous la quatrième république, à la brève exception de celui de Mendès, s'accommodèrent de cette situation. Et puisque c'est à prendre de ma part, dit-on, comme une « vérité révélée », il faut croire que Carter a été touché par la même révélation : il a déclaré que les rapports des Etats-Unis avec leurs alliés devaient changer de caractère, abdiquant ainsi cette espèce de suzeraineté sur l'Occident qui m'a fait parler d'une inféodation longtemps acceptée par la France.

Du reste, cette situation n'avait évidemment rien de comparable, loin de là, très loin de là, avec celle des satellites de l'U.R.S.S. Je distingue entre inféodation et asservissement. Et il arrive que les vassaux soient indociles.

A mon antiaméricanisme aussi a été imputé cet autre bout de phrase qui évoquait « le peuple iranien chassant le despote que les Etats-Unis avaient mis autrefois au pouvoir ».

Dans l'article qui a suivi, j'ai parlé de la politique menée en Iran par les Etats-Unis « depuis plus d'un quart de siècle ». La C.I.A. est en cause, cette C.I.A. qui là comme ailleurs conduisait le bal, selon l'expression de Louzon. Et ce ne fut pas pour Carter une petite affaire que d'en tenir les rênes.

Voici quelques précisions. Ce sont les troupes britanniques et soviétiques qui occupaient l'Iran en 1941, mais c'est par la volonté des trois alliés, des trois Grands, *dont les Etats-Unis*, que l'avant-dernier chah fut contraint d'abdiquer en faveur de son jeune fils. En 1953, ce successeur, dont le pouvoir despotique n'était pas encore établi, dut s'enfuir une première fois de son pays. Il put reprendre son trône à la suite du « coup d'Etat militaire contre Mossadegh », organisé et financé par la C.I.A. C'est à ce moment-là que le chah, définitivement « mis en place » par les Américains, comme j'ai dit, devint leur créature, une créature qui, avec le temps se montra parfois rétive. Voilà expliqué le bout de phrase incriminé. Mais, de même que pour la question du Proche-Orient, je n'ai aucune raison — ni la place — de faire l'historique complet de cette question.

Encore à propos de l'Iran, il faut que je « subisse », me dit-on, « deux affirmations ».

La première (et *pourquoi* me la fait-on subir ?) est celle-ci : « le peuple iranien n'est pas librement et consciemment derrière le sinistre Khomeiny ». Et certes, dans cette colère fanatique qui a soulevé un peuple musulman, après des années d'oppression et d'humiliation, contre son sinistre empereur, on ne peut pas dire qu'il soit librement et consciemment derrière le sinistre Khomeiny ; mais force a été de constater qu'il s'y rangeait, si affligeant que ce soit, en son immense majorité.

La politique passée de Washington n'a pas été pour rien dans cette explosion populaire, et Carter retira son appui au chah. Il eut le courage de dire à ses concitoyens que leur Etat n'était pas « propriétaire de l'Iran ». Là comme ailleurs l'attitude américaine a changé du tout au tout, mais trop tard.

La seconde affirmation qu'il faut que je « subisse » concerne ce qu'aurait fait De Gaulle à la place de Carter dans une affaire comme celle des otages : pure imagination, ou « vérité révélée ». Dans mon dernier article (que le deuxième annonçait et qu'on n'a pas eu la patience d'attendre), j'ai parlé d'un *fait* : l'attitude américaine en cette affaire tragique. Je ne crois pas que l'hommage que j'ai rendu à Carter laisse rien à désirer. Mais voici ce que j'ajouterai aujourd'hui à ce sujet : c'est l'honneur de Michel Rocard, en France, d'avoir dit qu'il faut parfois savoir admettre qu'un problème soit provisoirement insoluble.

Dans ce troisième article sur l'esprit de Munich au cours duquel j'avais l'occasion de louer, une fois de plus, la politique si décriée du président des Etats-Unis, j'ai eu aussi à rappeler, en passant, le combat des étudiants américains, et d'autres adversaires de la guerre du Vietnam, contre Nixon, ce gredin, et contre Kissinger, pour que cette guerre prenne fin. Hagnauer ne les en a jamais félicités, que je sache. A chacun ses Américains.

Voilà pour mon antiaméricanisme. Venons-en à ce qu'il y aurait de « gaullisant » dans ce prétendu antiaméricanisme, à ma « justification de De Gaulle ».

N'a-t-il pas été clair qu'à tort ou à raison, pour mon compte personnel, et sans demander qu'on m'approuve, je suis opposé à *toute* guerre, que je fais l'apologie de la *non-violence,* comme on en a le droit, me semble-t-il, dans *la R.P.* ? D'où une certaine perspective. La paix est mon souci premier. Le principal article de la doctrine gaulliste est la sauvegarde, par l'action diplomatique et la puissance militaire, de l'indépendance nationale. Rien de gaullisant dans ce qui m'a fait approuver certains aspects de la politique gaullienne que j'ai indiqués — et d'autres encore. On prétend que nous étions tous d'accord à *la R.P.*, en 1958 et après 1958, contre « Mongénéral ». Pour ma part, il m'est arrivé à plusieurs reprises d'approuver son action, après son retour au pouvoir en 1958, et de le dire. Et, au temps de cette guerre d'Algérie à laquelle il fut seul capable de mettre fin, cela est arrivé, au moins une fois, à Guilloré. Que celui-ci me pardonne cette dénonciation.

Dans l'affrontement dangereux entre l'Est et l'Ouest, De Gaulle, antimunichois en 1938 (et je l'ai dit), a su mener tant bien que mal une politique de paix. On ne trouverait presque personne aujourd'hui pour le nier, et il ne semble pas que Michel Rocard, par exemple, ait jamais blâmé cette politique extérieure-là. S'il préside un jour à la conduite des affaires publiques, comme je le souhaite sans trop y croire, la sienne n'aura sans doute pas un caractère très différent.

Je n'ai pas oublié l'entêtement de gaullistes (il en est de diverses sortes) comme Debré et ses pareils à ameuter l'opinion publique en faveur de l' « Algérie française ». Mais De Gaulle passa outre. Et si je n'ai parlé que de la responsabilité des chefs socialistes d'autrefois dans la politique de force qui fut celle de la France en Indochine, puis en Algérie, c'est parce que le parti socialiste se considère comme un parti ouvrier, que leur attitude en contredisait la doctrine, et qu'ils étaient au pouvoir.

Les défende qui voudra. On trouve abondamment, dans l'histoire de *la R.P.*, de quoi instruire leur procès : un Jules Moch, qu'on y accusa de racisme, un Marius Moutet, un Edmond Naegelen, qui s'illustra comme gouverneur de l'Algérie, « Mollet le pleutre », comme disait Louzon, poussé dans la guerre à coups de tomates par les Pieds-Noirs, Robert Lacoste, Max Lejeune.

François Mitterrand (dont la « supériorité morale » ne m'était pas jusqu'ici apparue : « vérité révélée », de même que mon « antiaméricanisme ») est un homme de ce triste passé. Aussi a-t-il pu faire, parmi ceux dont il a pris la tête, ainsi qu'a dit quelqu'un, le plein des voix du troisième âge. Comme on tient, avec raison, à l'exactitude, voici textuellement ce que déclarait l'actuel premier secrétaire du parti socialiste, qui n'en était pas encore membre, en assumant, comme ministre de l'Intérieur, la répression de l'insurrection algérienne :

« Il n'y a pas de conciliation possible avec ceux qui considèrent que l'évolution de l'Algérie doit l'amener à se séparer de la France. Contre ceux-là, ce ne peut être que la guerre. »

Ce fut la guerre. Quand l'homme qui avait autrefois prononcé ces fortes paroles dénonçait l'intervention militaire de l'Union soviétique contre la rébellion afghane, j'avais envie de lui dire, sur le ton qu'on vient d'employer avec moi : vous rigolez, camarade. Et c'est là une raison à mes yeux, parmi d'autres, pour supplier en ce moment nos camarades socialistes de ne pas lui permettre, en dépit des services que son ambition et son habileté lui ont fait rendre à leur parti, d'en être le candidat à l'élection du chef de l'Etat. (N.D.L.R. : espoir déçu...)

Le sujet de mes articles était l'esprit munichois, qui consiste à préférer, *en toutes circonstances*, la négociation à la guerre. En Indochine, Mendès avait choisi la négociation, et les accords de Genève lui avaient valu une approbation publiquement exprimée par De Gaulle. Il avait fait de même, et à temps, en Tunisie. Peut-être ne lui était-il pas possible de prendre la même attitude au début de l'affaire algérienne, mais il ne tarda pas à désavouer celle des hommes au pouvoir. Mitterrand choisissait la guerre, et le disait. De Gaulle négocia.

Pour commencer, il reconnut « le droit des Algériens à l'autodétermination » — et c'est à ce propos qu'on me demande si je rigole. D'aucune manière il n'y a de quoi. En 1951, lors de la fondation du Cercle Zimmerwald, fut rappelé ce que les zimmerwaldiens, dressés contre la guerre, avaient proclamé en 1915 :

« Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes doit être le fondement inébranlable des rapports de nation à nation. »

Ce n'est qu'un droit. Tout ce qu'on peut faire est de le reconnaître. Cette reconnaissance n'est pas une garantie qu'il en sera fait bon usage. Pas plus que je n'ai oublié les juifs victimes de la « solution finale hitlérienne » (comme on m'en fait aussi le reproche), je n'ai oublié « nos amis messalistes ». Et ils revendiquaient pour leur peuple ce droit à l'autodétermination. Le seul moyen d'arriver à la paix était de le reconnaître, et de négocier avec ceux qui conduisaient l'insurrection.

Mais *pourquoi* la remarque d'Hagnauer ? Aurait-il fallu se maintenir en Algérie par la force jusqu'à ce que les Algériens soient capables de se comporter comme on l'aurait souhaité à *la R.P.* ? L'évidence était là : ils refusaient dans leur immense majorité, hommes, femmes, gamins des rues, une domination étrangère que les Pieds-Noirs n'avaient rien fait pour rendre supportable.

J'ai vécu onze ans dans un pays que les Français avaient colonisé, la Tunisie. Cela m'aide à comprendre ce qui s'est passé en Algérie, ce qui se passe en Cisjordanie — et aussi ce qui se passe en Iran. L'émancipation des paysans et des ouvriers d'Algérie, d'Iran et d'ailleurs sera tant bien que mal, et parfois peut-être plus mal que bien, l'œuvre de ces paysans et de ces ouvriers eux-mêmes, de même que l'émancipation du peuple polonais, qui vient de commencer exemplairement, quoi qu'il puisse arriver désormais, est son œuvre propre.

L'autre point sur lequel on me prend à partie, au sujet de « Mongénéral », est cette « sortie de l'OTAN » par laquelle celui-ci acheva de mettre fin à l' « inféo-

dation de la France » (1). Je n'ai pas dit qu'il nous en avait fait sortir « par pacifisme ». Mais c'est par pacifisme que je suis opposé à ce que la France y rentre. Et je remarque qu'il n'y a aujourd'hui parmi les centristes presque personne pour le demander, et absolument personne au parti socialiste, ni parmi les amis de Rocard, ni parmi ceux de Chevènement, ni même parmi ceux de Mitterrand.

Pour résister à l'entreprise de domination du Kremlin, certains souhaitent qu'on emploie tous les moyens, même les moyens militaires, même cette OTAN dont la France est sortie. J'ai écrit : « je les comprends ». Je ne demande pas qu'on m'approuve ; je demande qu'on me comprenne — et qu'on s'interroge. Rien de plus actuel que ce sujet de discussion (et je suis prêt à discuter de la bombe atomique, qu'elle soit américaine ou française). Mon souci est la paix. Opposé à *toute* guerre, je suis hostile à *toute* alliance militaire ; et je l'avais dit. Ce langage n'aurait pas été insolite dans *la R.P.* d'entre les deux guerres mondiales. A plus forte raison suis-je hostile à une organisation comme l'OTAN, dans laquelle les armées alliées sont sous commandement intégré ; par là le risque serait grand qu'on soit entraîné automatiquement dans une troisième guerre mondiale.

Je refuse que les hommes soient jetés, pour quelque raison que ce soit, dans la guerre. La vie de chacun d'eux est son seul bien propre. Je ne me reconnais aucun droit sur elle. Munichois je fus en 1938 ; munichois je serai encore le cas échéant, sans en tirer fierté, mais sans en avoir honte. Pour ou contre la paix ? Presque tout le monde aime la paix, et autre chose est de la vouloir. Pour ou contre Munich, demain comme hier, voilà qui est un peu plus clair. La question pourrait être celle qui a servi de titre à un article récemment paru dans *le Monde* : Quel Munich ?

Georges LAMIZET.

(1) Cela n'empêcha pas De Gaulle d'apporter à l'occasion aux Etats-Unis le très ferme soutien de la France, par exemple dans l'affaire de l'installation des fusées soviétiques à Cuba. Mais ce serait à Hagnauer plutôt qu'à moi, de l'en louer. Louzon, procastriste (et peut-être atteint lui aussi — qui sait ? — par le virus de l'antiaméricanisme), estimait que Cuba avait le droit de se défendre comme bon lui semblait.

CHRONIQUE ANTICLÉRICALE : « VOUS AVEZ DIT... LAIQUE ! »

Tel est le titre de l'ouvrage consacré à la laïcité que publie prochainement Jean Andrieu qui a succédé à notre ami Jean Cornec à la tête de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles publiques.

Il est intéressant à la veille de célébrer le centenaire des lois organiques fondant l'Ecole publique de savoir quelle conception de la laïcité se fait le nouveau président. Au cours d'un entretien publié dans la revue « Pour l'Enfant vers l'Homme », Jean Andrieu explique que pour lui « le fondement même de l'idée laïque, c'est la relation à autrui, à l'autre complément et fondement de moi-même. L'autre et moi — écrit-il dans une formule particulièrement vigoureuse — nous sommes un même chemin... »

Mais, me direz-vous, en quoi de telles considérations intéressent une revue syndicaliste comme la nôtre ? Nous y arrivons : outre le fait que l'école publique a fabriqué sur ses bancs nombre de militants ouvriers, l'idéal qui l'anime a des conséquences qui ne peuvent laisser indifférents les travailleurs... Jean Andrieu en est très conscient quand il note « Et c'est à partir de cette idée (la relation à autrui) que s'organisent à la fois la démarche éducative, bien sûr, que je privilégie dans le livre, mais aussi toute une perspective nouvelle qu'autorise l'idée laïque sur tous les autres aspects de la vie, qu'ils soient économiques ou politiques, qu'il s'agisse du statut des travailleurs ou, par exemple, des relations entre le mouvement des idées et le mouvement des partis... L'idée laïque est l'idée laïque de l'humain non pas celle de l'homme fini, achevé, mais de l'homme en train de se faire. Elle constitue à mes yeux, plus qu'un cheminement tout tracé. Elle est cette mouvance, cette dynamique, cette émergence de la conscienc en chacun. Elle dégage progressivement le profil de l'Humain qui n'est fixé nulle part, qui reste à inventer sous un ciel un peu vide, dans un univers probablement sourd aux misères et aux détresses des hommes... »

« Point de désespérance en tout cela car la solitude succombe sous les élans de la solidarité », conclut dans un optimisme profond le jeune président.

Il serait intéressant de reprendre dans cette profession de fois tous les termes afin de les méditer et de mesurer combien une telle conception qui dépasse singulièrement le problème important de l'Ecole, ouvre de nouvelles frontières...

Faute de place, je ne soulignerai qu'un aspect qui me semble capital parce qu'il remet fondamentalement en cause les idéologies du XIX[e] siècle qui hantent encore l'univers mental de nos contemporains. La vision que J. Andrieu propose de la laïcité est nécessairement évolutive mais ce n'est pas dans ce caractère que réside son originalité. Pour employer le langage du naturaliste, je dirai que la conception qu'il se fait de l'aventure humaine est plus « lamarckienne » que « darwinienne ». Darwin influencé par Malthus fait de la lutte pour la vie, de l'élimination sélective le moteur même de l'évolution.

On connaît le prodigieux succès de sa théorie. Elle justifie le capitalisme sauvage de son époque et entraîne Marx à faire de la lutte des classes le principe explicatif qui donne à l'Histoire un sens. Dans une large mesure, le nazisme pour promouvoir la race supérieure s'inspire des théories de l'auteur des origines des espèces.

La conception « biologique » que J. Andrieu propose de la laïcité tourne le dos au darwinisme social. Elle ne méconnaît pas la pression sélective du milieu naturel ou social mais elle privilégie la différence, la diversité, la créativité...

Dans un monde où règne la peur, où l'on tue encore des enfants, être laïque, n'est-ce pas seulement admettre que d'ores et déjà, « la culture prédomine sur la nature » (Jacques Ruffié) et que seule la reconnaissance pleine et entière de cette réalité peut assurer la survie de l'espèce ?

Jean MOREAU.

La Révolution : un nouvel « opium du peuple »...

C'est la lecture d'articles parus dans « la R.P. », d'un style logiquement et sincèrement révolutionnaire, qui me fait méditer sur une phrase de Simone Weil qualifiant « la Révolution... de nouvel « opium du peuple ». Le bilan des expériences justifiées par ce mot magique, le bilan aussi du syndicalisme « politisé » chez nous m'inspirèrent des propos inclus dans une sorte de « testament » que je veux honnêtement soumettre aux lecteurs de « la R.P. ».

Ce qui me paraît moralement et personnellement le plus grave et le plus douloureux dans cette corruption des valeurs qui orientaient notre volonté militante, dans l'imposture de ce verbalisme couvrant d'oripeaux sacrés les exactions, les cadavres et les ruines — c'est qu'il paralyse la spontanéité de notre adhésion aux mouvements d'opposition et de révolte justifiés par les abus, les injustices, les exploitations et les oppressions de la société capitaliste.

Aujourd'hui, lorsque j'entends un mot d'ordre de grève, lorsqu'éclate une révolte contre un régime d'oppression, je sens de moins en moins ce frémissement exaltant qui m'agitait tout entier, qui se traduisait parfois par les accents de 'l « Internationale » chantant dans mon âme... même fredonnée joyeusement quand j'étais seul à l'écouter. Aujourd'hui c'est tout aussi spontanément que se lèvent en mon esprit des doutes et des suspicions... *« Où sont les damnés de la Terre ?* Quel enfer capitaliste peut être comparé aux goulags socialistes ? Ce ne sont plus seulement *les rois de la mine et du rail qui se présentent « hideux dans leur apothéose »*...

Le travailleur qui défile pendant une grève ou au cours d'une manifestation... symbolique, accomplissant ce geste rituel... comme il dépose dans l'urne un bulletin de vote communiste... est-il digne des précurseurs du syndicalisme lançant ce lumineux « mot d'ordre » : *Producteurs sauvons-nous, nous-mêmes*... affirmant qu'*il n'est pas de Sauveur suprême : Ni Dieu, Ni César, ni tribun*... Aujourd'hui, les tuteurs éventuels se dissimulent dans les plis du drapeau rouge... tandis qu'autrefois la confiance en soi du syndicalisme impliquait la défiance à l'égard de tous les politiciens ? Les peuples révoltés ont-ils encore le droit de chanter le fameux couplet des généraux ?... Où sont *les cannibales qui veulent faire de nous des héros* ? Et crier : *Crosse en l'air et rompons les rangs*, c'est acte de haute trahison dans les pays dits socialistes, où l'on célèbre la Révolution en défilant au pas de l'oie, derrière les blindés et les missiles...

Si une suspicion légitime paralyse notre adhésion intellectuelle et morale à de massives agitations ouvrières... ou des révoltes populaires... c'est parce que nous y décelons une sorte de *sorcellerie évocatoire*... pas celle qui inspirait les admirables poèmes de Baudelaire... mais une utilisation préméditée de formules magiques n'exprimant ni la pensée des meneurs... ni l'arrière-pensée des inspirateurs... J'ai publié dans « la R.P. » en 1935..., puis en 1951... des articles portant ce titre que je voulais significatif : *la classe contre les cohues*... la classe ouvrière « consciente et organisée » (selon la vieille formule) contre la cohue où se mêlent des éléments n'ayant aucune pensée commune qu'encadrent des phalanges disciplinées obéissant aux chefs « sans hésitation, ni murmure ». N'est-ce pas en fin de compte l'application de la thèse de Lénine contre le mouvement spontané de la classe ouvrière ? Le philosophe Ravaison avait écrit « *Le caractère de la nature qui fait la vie est la prédominance de la spontanéité sur la réceptivité* »... D'autres opposent : *spontané* à... *provoqué, ce qui est spontané se produit de lui-même, sans sollicitation étrangère.* » La réceptivité de la cohue, prévient et brise la spontanéité de la classe... Des publicistes de gauche ou d'extrême gauche ne cessent pas de célébrer sur le ton du délire sacré ces foules s'affirmant par « des applaudissements imbéciles et des huées fanatiques »... Pour eux, là est le peuple, là est la démocratie directe... et lorsque l'immense rassemblement provisoire s'est dispersé, restent les meneurs de jeux... portant la blouse et la barbe du tribun, l'uniforme du chef militaire ou la robe du prophète.

Il est encore des révolutionnaires... Non pas ces terroristes, souvent issus de la bourgeoisie opulente qui tuent — férocement — pour vaincre d'inexplicables complexes... qui ne sont peut-être en Italie et en Allemagne que les résidus du fascisme et du nazisme, qui veulent vivre dangereusement jusqu'à se tuer pour justifier l'Absurde (peut-être d'ailleurs ces pèlerins du Néant sont-ils aussi utilisés et téléguidés par des meneurs de jeux qui ont calculé et prémédité les séquelles d'attentats apparemment vains).

On accordera encore moins ce qualificatif glorieux à ceux pour qui la phrase révolutionnaire sert de commode alibi pour expliquer leur nonchalance et leur passivité. L'action à la base, dans les syndicats, même dans les communes et les quartiers des grandes villes, dans les centres culturels impose parfois des sacrifices souvent des privations, toujours une détermination persévérante, et les militants — obéissant à une vocation irrésistible se justifieraient — s'ils se cherchaient une motivation — par la devise du Taciturne : *Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.* D'aucuns que nous avons souvent rencontrés sur notre route, retournent facilement la formule. Ils veulent espérer pour ne pas entreprendre et souhaitent réussir sans persévérer. Nous les avions groupés dans la tribu des « Nyaka ». A nos sollicitations, à nos appels — lorsque le geste si timide qu'il soit que nous leur demandions risquait de nuire à leur carrière et troublait leur digestion, ils répondaient avec quelque dédain désinvolte : « Vos propositions sont mesquines et pitoyables. *Il N'Y A QU'A faire la Révolution*... et ils reprenaient leur ronronnement conformiste.

Non... ceux à qui je pense sont terriblement sincères. Ils méprisent le réformisme parce qu'ils pratiquent la politique du pire. A l'aube du syndicalisme révolutionnaire, si les marxistes de stricte obédience condamnaient la spontanéité ouvrière, c'est qu'ils opposaient la fin au mouvement... la prise du pouvoir

politique (qu'elle soit légale ou insurrectionnelle) à l'action sur le plan économique qui en améliorant la condition ouvrière contrariait l'adhésion au programme socialiste.

Des anarchistes — de haute valeur morale comme Malatesta (cf. sa controverse avec Monatte au congrès anarchiste international de 1907) opposaient aussi à la quotidienne bataille sociale, un finalisme d'une grandeur épique plantant le drapeau noir sur la misère des humbles et l'écroulement des puissants.

Nos révolutionnaires authentiques d'aujourd'hui — parce qu'ils sont sincères dans leur lucide pessimisme — ne se laissent pas gagner par les illusions généreuses et naïves des apôtres de temps révolus. Ils sont convaincus que la post-révolution sera chargée de difficultés et d'épreuves imprévisibles. On ne peut les confondre avec ces partisans qui savent bien qu'un programme électoral n'a pas d'autre signification que de grouper le plus grand nombre possible de bulletins de vote. Si on obtient la majorité on s'installe au gouvernement et les références au programme, par une évolution plus ou moins longue mais fatale, deviennent formules rituelles comme ces prières dominicales qui ne changent rien au déroulement des six jours ouvrables.

Mais si le phénomène insurrectionnel suppose des déterminations périlleuses et des vocations héroïques, son succès n'est pas qualitativement différent. On prend le Pouvoir par la force comme ceux-là s'installent au gouvernement porté par une majorité parlementaire... et dans les deux cas la fin — qui justifie les moyens — demeure essentiellement conservatrice... ici manœuvrer la majorité ou en changer — là user de la force contre tous ceux quels qu'ils soient qui peuvent contester l'omnipotence des vainqueurs. « *Se faire en faisant* » proposait Jean-Paul Sartre. Ici dans les deux cas ce serait plutôt « *faire* » *pour ne pas avoir à se défaire ou à se refaire.*

Roger HAGNAUER.

PARMI NOS LETTRES

Contre un article jugé « délirant »

De P. DEUDON (06).

« Louzon m'aurait plus qu'étonné si, en son temps, il avait laissé passer un article aussi délirant que celui de Marc Rosentaub dans la dernière « R.P. » : « Une nouvelle Bastille à prendre ».

1° Je n'ai rien de commun avec les experts comptables dont il s'agit, mais je ne vois pas en quoi ils constituent une « Bastille à prendre ». Si c'est pour lui en substituer une autre « pour nationaliser, pour planifier, pour décentraliser, il est indispensable que le contrôle des travailleurs s'effectue par de très nombreux gestionnaires... »

L'expérience socialiste depuis plus de soixante ans montre que ces gestionnaires sont revêtus de l'uniforme du parti (socialisme = plan = bureaucratie totalitaire = parti unique). A Dieu ne plaise ! Des flics rouge-sang au lieu des flics roses de la démocratie avancée ? Merci bien, et longue vie à l'ordre des comptables !

2° Comme l'écrit Rosentaub « Pour permettre la liberté, l'esprit démocratique doit se former par la pensée critique et constructive ». Je l'espère bien, car voici ce que donne « le libre cours de son imagination créatrice » :

« Souvent un salarié reçoit en salaire, par comparaison sur le prix de vente de son travail réalisé par son patron, 16 % du total. Le profit dégagé, soit les 84 %, sera investi dans des programmes d'acquisition de matériel ultra-moderne, d'ordinateurs et de recherche scientifique ».

Je n'insiste pas sur ce patron qui investit tous ses profits dans les techniques les plus avancées. Espérons qu'au contraire de l'Etat (fût-il socialiste) il aura eu le souci préalable de la rentabilité des capitaux ainsi engagés.

Ce qui est intéressant, c'est d'apprendre qu'un patron avec 10 ouvriers dégage 840 unités de profit en payant chaque ouvrier 16 unités. Autrement dit, quand un ouvrier reçoit 3.000 francs par mois, son patron (petit) dégage $\frac{340 \times 3.000}{16}$ *soit 157.500 francs par mois. On comprend dans ces conditions d'information, que nombre de salariés réclament ce qu'ils estiment être leur dû et au-delà : les profits sont tellement « hénaurmes » ! Triste socialiste par contre que ce Sauvy qui les estime à 5 à 7 % sur lesquels l'Etat prélève 50 % !*

Comme la vie démocratique serait plus facile et moins sujette à catastrophes si, au lieu d'apprendre à l'école des tas de choses qui ne servent à rien, on apprenait un minimum de comptabilité, la distinction entre comptes de gestion et comptes de bilan, entre heures travaillées et heures payées, entre salaires directs et salaires indirects ou différés, la détermination des prix de revient, la juste rétribution des capitaux engagés (qui oblige à la rationalité des choix et décisions), etc., etc. On pourrait enfin donner à chacune des parties en cause les données objectives en vue d'un arbitrage éventuel ou, au moins, de décisions raisonnées. On est loin de compte avec Rosentaub et ses mythes ! Seraient-ils, hélas, aussi les vôtres ?

N.D.L.R. — Il ne faut pas faire parler les morts. Louzon aurait peut-être désapprouvé l'article de Rosentaub ; il n'aurait eu aucune intention de l'empêcher de paraître. Cet article nous a intéressés parce qu'il nous ouvrait un milieu que nous connaissions mal, où se recruterait une partie de cette bureaucratie totalitaire dont parle Deudon et qui figurerait à la « nomenclature ». L'article de Rosentaub est aussi offert à la discussion que la réplique de Deudon. Ils n'en doutent pas, l'un comme l'autre.

Ne pas mourir idiots

du même camarade DEUDON (06).

Qui a écrit l'article : Vive la Pologne ouvrière ? Peu importe. J'y relève seulement quelques phrases d'un paragraphe :

« (Les combattants ouvriers) veulent leurs syndicats, encore une fois des syndicats indépendants, non pas antisocialistes, comme le prétendent les ministres de Varsovie. Mais ceux-ci ne se trompent pas en disant que l'indépendance du syndicalisme menace leur système ; c'est vrai dans toute la mesure où leur système n'est pas socialiste. C'est un grand

réconfort pour nous... que de voir reconnaître l'indépendance du syndicalisme comme la condition de la défense du bien-être et de la liberté des travailleurs, comme la première condition aussi d'une évolution possible vers le socialisme tel que les travailleurs l'ont toujours compris. »

1° vive en effet l'indépendance du syndicalisme comme condition du bien-être et de la liberté ;

2° mais pas d'illusion : la bureaucratie totalitaire ne peut l'admettre. Le seul problème est de savoir comment elle va s'y prendre ;

3° le socialisme est incompatible avec l'indépendance du syndicalisme. Qui dit socialisme dit plan, qui dit plan dit soumission au plan, à son taux de croissance, à ses proportionnalités (% d'investissement aux dépens des salaires et charges), etc., etc., donc syndicats aux ordres, parti unique, bureaucratie totalitaire, etc. C'est Brejnev qui est logique, pas vous ! L'indépendance du syndicalisme est liée à la démocratie, la démocratie est liée à une économie de marché développée, donc au développement du capitalisme. La théorie le montre, l'expérience le démontre. Allez-vous donc mourir, à « la R.P. », aussi idiots que nos intellectuels de gauche ? Les faits sont têtus : où que ce soit, depuis des lustres, jamais le socialisme n'a permis la démocratie, ni l'indépendance des syndicats, ni le bien-être, ni la liberté. Ce n'est pas un hasard, mais une nécessité structurelle. Vous ne cessez pas de croire, en dignes successeurs des catholiques, au Paradis. « Une nouvelle lueur à l'Est » et revoici les bêtises sur le printemps de Prague, le socialisme à visage humain, etc., avec au bout la vaste foutaise (bordélique, avec le tyran au bout) de l'autogestion.

Le nouvel « opium du peuple », ne serait-ce pas la Révolution prolétarienne qui n'a jamais eu lieu et n'aura jamais lieu ? Ce ne sont pas les esclaves qui ont pris le pouvoir à la fin de l'Antiquité, ni les serfs à la fin du Moyen Age et le socialisme ne sera jamais qu'un avatar du capitalisme : le capitalisme d'Etat monopolistique avec sa bureaucratie totalitaire. »

P.S. — *Je connais « la R.P. » depuis 1930. On pouvait croire à beaucoup de choses en ce temps-là. Faut être stupide pour y croire encore, après tout ce qui s'est passé depuis d'une façon uniforme (c'est le cas de le dire) dans le monde « socialiste ».*

N.D.L.R. — Le camarade Deudon n'y va pas avec le dos de la cuillère. Trois réflexions immédiates :

1° son texte prouve qu'il existe plusieurs lectures possibles d'un même article ;

2° s'il a raison, il est temps d'aller tranquillement pêcher à la ligne et de ne pas continuer à mentir dans notre titre même « La Révolution Prolétarienne » ;

3° il est temps aussi que, sous l'aiguillon du camarade Deudon, nous ouvrions une discussion sur le thème « La Révolution opium du peuple ». Pour ne pas mourir idiots.

Réflexions sur la situation énergétique

de AZOUIT, 5, boulevard Henri-Sappia, 06100 Nice.

Je suis heureux que vous ayez apprécié ma brochure : « Réflexions sur la situation énergétique, sur les avantages, inconvénients et dangers du nucléaire. Energies de remplacement ».

C'est évidemment une question grave.

Heureusement que vous, « R.P. », et d'autres sont de mon avis.

Je lis dans le « Nouvel Observateur » n° 228, p. 40, les lignes qui suivent :

« Ce débat a été dominé de haut par la prestation, mercredi dernier sur « Europe 1 », du député socialiste Paul Quillès qui s'est livré à une éblouissante démonstration de l'absurdité d'un programme de surrégénérateurs. »

Quant au « Grand Parti de la classe ouvrière », le P.C., il clame :

« Nous avons besoin de l'électricité nucléaire, camarades ! »

Beaucoup d'ouvriers continueront-ils à le croire ? Beaucoup d'ouvriers continueront-ils à croire que le P.C. polonais était le défenseur des ouvriers en Pologne ?

Comme il est difficile d'empêcher les gens de courir à leur perte !

A TRAVERS LES LIVRES

Les hérétiques du P.C.F.
(chez Robert Laffont) par Pierre DAIX

A lire absolument. Passionnant.

En 1947-1948, nous dit Pierre Daix (p. 184), « personne *n'imagine* à gauche, à plus forte raison au P.C.F., à quel point la terreur politique règne en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires «.

C'est moi qui souligne ce « n'imagine » qui m'irrite. La simple vérité n'est-elle pas, alors, que personne, à gauche, *ne veut savoir*, bien que n'importe qui le veut, le peut, depuis plus de vingt ans, les sources d'information en provenance d'horizons différents et accessibles à tous — ne fusse que *la R.P.* — ne manquent pas ? Rendre hommage, comme le fait Pierre Daix, à Souvarine (entre bien d'autres) en 1980, quelle dérision !

Pierre Daix fulmine (p. 261) quand le P.C.F. s'aligne sur les décisions du Kremlin, « décisions d'Etat qui ont fait voler en éclats les paravents de l'internationalisme et de l'idéal socialiste ». Mais cinquante pages plus haut (exactement, p. 209), il avoue qu'en 1946, participant à ce qu'il appelle le secteur réservé de Thorez, alors ministre du grand Charles, il n'était « nullement choqué » de l'autonomie de son vénéré patron par rapport au Parti : « Cela correspondait à une nécessité politique, les problèmes gouvernementaux ayant une logique d'Etat » !

Pierre Daix rêve toujours, semble-t-il, d'un « grand Parti communiste », auquel il n'est certes plus question qu'il témoigne un attachement de caractère quasiment religieux, mais qui devrait être « national ».

Il reste encore à Pierre Daix, marqué par son passé d'homme d'appareil de parti, d'homme d'appareil d'Etat, un bon petit bout de chemin à parcourir.

Jean TEILHAC.

LETTRE D'AMÉRIQUE

par Pierre AUBÉRY

(30 octobre 1980). Ici nous sommes à la veille des élections présidentielles. Plus nous nous rapprochons du 4 novembre, plus nous avons des raisons de craindre l'élection de Reagan. Son accession à la présidence ferait courir de graves dangers à la démocratie libérale à l'intérieur même des Etats-Unis. Je crois qu'il n'hésiterait pas à serrer la vie à tous les non-conformistes, mais qu'il serait beaucoup plus prudent qu'on ne le suppose en Europe en matière de politique extérieure.

(Tu sais que je suis pour la continuation de la publication de « la R.P. » qui est peut-être, avec « le Canard Enchaîné », le seul périodique où l'on écrit vraiment ce qu'on pense, tout ce qu'on pense, en toute liberté.)

Le 2 mai 1980, le gouvernement de la province de Québec, dirigé par René Lévesque, sollicitait de la population le mandat de négocier avec le gouvernement fédéral du Canada une entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples constituant la Confédération. Cette question, en effet, est au centre même du différend qui, au Canada, oppose Pierre Trudeau et René Lévesque. Trudeau maintient qu'il n'existe qu'un seul peuple au pays tandis que Lévesque estime qu'il y a deux nations distinctes au Canada, une nation française et une nation anglaise et que la reconnaissance de ce fait doit être inscrite dans la Constitution.

L'intégration du Québec et des francophones, comme une province et une minorité telles que les autres au sein du Canada, n'est pas le résultat d'accords librement négociés entre les parties contractantes, mais bien celui d'une longue histoire marquée par une suite de décisions unilatérales.

L'HISTOIRE

C'est la défaite de Montcalm devant Wolfe sur les plaines d'Abraham à Québec en 1759, défaite entérinée par le traité de Paris en 1763, qui fit des 60.000 habitants de la Nouvelle France des sujets britanniques. Les francophones demeurèrent en majorité sur le territoire du Canada jusqu'en 1791 où la division du pays en Haut Canada (aujourd'hui l'Ontario) peuplé en majorité de loyalistes britanniques ayant fui la révolution américaine après 1776, et en Bas Canada (aujourd'hui le Québec) peuplé en grande majorité par les francophones. Jusqu'en 1837 les Canadiens de langue française espéraient obtenir la reconnaissance de leur souveraineté, en tant que peuple distinct, par les Britanniques. N'y parvenant pas en dépit d'appels répétés au parlement de Londres, ils se soulevèrent. En 1837, cette rébellion des « patriotes », inspirés par Papineau, fut écrasée et, après de longues hésitations, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 consacra la minorisation des francophones en instituant la Confédération canadienne. Les Britanniques s'assurèrent ensuite que les francophones ne joueraient aucun rôle dans le développement de l'Ouest, où ils avaient été pourtant les premiers à pénétrer et à s'établir en s'alliant aux Indiens. Afin de sceller l'élimination des francophones de l'Ouest ils n'hésitèrent pas à pendre leur chef, le métis Louis Riel, en 1885, en dépit des protestations du Québec et du reste du monde civilisé.

LE REPLI

Depuis lors, bien qu'apparemment soumis et résignés à leur sort, les Canadiens français n'abandonnèrent jamais leur résistance à un système qui les plaçait *a priori* dans une position d'infériorité. Pour bien comprendre la situation des Canadiens français dans l'Amérique du Nord de langue anglaise on pourrait la comparer à celle des prolétaires, en France, produits typiques de la classe ouvrière, au sein de la société bourgeoise. Tout dans l'éducation, les valeurs, les aspirations les distingue des membres des classes dominantes. Tant qu'ils restent fidèles à leurs origines et à leurs valeurs les prolétaires sont inéluctablement et brutalement rejetés, éliminés par les structures bourgeoises. Pourtant, s'ils prennent soin de surveiller leur apparence et leur langage, ainsi que leurs réactions, il ne leur est pas toujours impossible de se glisser inaperçus dans les rangs inférieurs de la très petite bourgeoisie. Ils peuvent même y connaître une relative prospérité si, comme le dit une chanson québécoise, ils savent s'astreindre à « fermer la gueule et laisser faire ». Les Québécois ont toujours eu l'option, dont certains d'ailleurs n'ont pas hésité à tirer parti, de se mettre à parler l'anglais, de changer de nom et de manières afin de pouvoir obtenir de petits emplois de ramasse-miettes à la table des maîtres du pays. Mais, en nombre substantiel, les Canadiens français ont toujours maintenu, quoi qu'il leur en ait coûté, leur opposition, le plus souvent silencieuse et larvée, au régime anglais. Pourtant cette opposition s'est manifestée publiquement à plusieurs reprises au cours de ce siècle. Ce fut le cas pendant la guerre du Transvaal, en 1900 puis, au cours de la Première Guerre mondiale, en 1917, lorsque les Québécois résistèrent à la conscription. Pendant la Seconde Guerre mondiale le Québec vota encore contre la conscription par 994.000 voix contre 376.000 soit 72 % des votants manifestant leur opposition à la guerre. Les affaires militaires relevant du gouvernement fédéral, les Québécois furent quand même mobilisés. Mais pas avant 1944. Même alors, le premier ministre canadien de l'époque, Mackenzie King, s'abstint de les envoyer se battre outremer.

LA REVOLUTION TRANQUILLE

La reprise économique que toute l'Amérique, y compris le Québec, connut grâce à la guere, puis le retour des mobilisés dans leurs foyers, contribuèrent à modifier profondément le climat socio-politique du Québec. Le développement des moyens de communication de masse — surtout celui de la télévision — enseigna aux Québécois qu'ils n'étaient pas seuls au monde et surtout qu'ils n'étaient pas non plus les seuls francophones dans une société industrielle dominée par les technologies et les

langues anglo-saxonnes. L'idéologie agriculturiste propagée par l'Eglise catholique et son conservatisme figé, qu'exprime si bien le roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine,* selon lequel « Au pays de Québec rien ne doit changer, rien ne doit mourir » s'avérait de manière si flagrante en contradiction avec la réalité contemporaine qu'elle ne pouvait plus se maintenir. Au début des années soixante, sous l'impulsion de ce qu'on a appelé la *Révolution Tranquille,* le gouvernement libéral du Québec et les syndicats assumèrent peu à peu les fonctions d'animation sociale et politique traditionnellement exercées par l'Eglise catholique. Celle-ci, d'ailleurs, s'effaça de bonne grâce et, par exemple, céda sans histoire aux laïcs la direction des établissements d'enseignement qu'elle contrôlait.

Un système d'enseignement renouvelé, modernisé, laïcisé, accueillant dans les universités une proportion jamais égalée dans le passé de chaque classe d'âge, ne parvint pas, à lui seul, à ouvrir aux Québécois l'accès des emplois pour lesquels ils s'étaient qualifiés dans le secteur de l'industrie et dans celui des affaires. En 1969, 89 % des Québécois diplômés des Universités entrèrent dans la bureaucratie gouvernementale et para-gouvernementale, faute d'avoir pu se faire embaucher dans le secteur privé, toujours dominé par les anglophones. Ces difficultés, combinées avec une baisse significative de la natalité parmi les francophones et une intensification d'une immigration qui venait renforcer la minorité de langue anglaise de la province, créèrent une vive inquiétude parmi les Québécois attachés à leur patrimoine socio-culturel et à leur langue. Par exemple, avant 1940, 85 % des immigrants arrivant au Québec s'assimilaient rapidement à la population francophone. Après 1945 la même proportion, 85 % s'agrégeaient de préférence à la minorité anglophone qui, de ce fait, risquait de devenir, à brève échéance, une majorité dans la ville de Montréal, le centre vital de la province.

LE PARTI QUEBECOIS

Ces faits soulignaient que les Québécois n'existaient pas seulement en tant qu'individus isolés jouissant de droits personnels, mais aussi en tant que communauté linguistique et culturelle dont la survie était menacée par les structures politiques et juridiques existantes de la Confédération canadienne. Au-delà des incidents, parfois dramatiques, de la vie politique québécoise, ce sont ces déséquilibres fondamentaux qui expliquent que, le 15 novembre 1976, les électeurs portèrent au pouvoir René Lévesque et le Parti Québécois. En dépit des ambiguïtés de son programme électoral, le P.Q. s'engageait essentiellement à faire respecter, par le gouvernement fédéral canadien l'existence, l'identité, la personnalité et la souveraineté d'un peuple et d'une nation dont jusqu'à l'existence était niée dans les textes depuis 1867 : le peuple québécois, la notion québécoise, distincte par son histoire, son territoire, sa religion, sa langue et ses mœurs du Canada anglophone. Le 15 novembre 1976, le P.Q. obtenait 72 sièges à l'Assemblée nationale du Québec, ce qui lui assurait la majorité avec 41 % des suffrages exprimés.

L'un des actes politiques les plus importants du gouvernement Lévesque fut de faire adopter une législation — la loi 101 — qui consacre la place du français comme seule langue officielle de la province. Le Parti québécois s'était engagé à tenir un référendum *avant* la fin de son mandat (qui n'expirera qu'en novembre 1981) sur l'ouverture d'une négociation avec le gouvernement fédéral d'Ottawa pour l'accession du Québec à la souveraineté, c'est-à-dire au pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, tout en maintenant avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie. Le 20 mai 1980, on le sait, la majorité du peuple québécois n'a pas accordé au gouvernement Lévesque le mandat de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada qu'il demandait et cela par une majorité de 59 % des voix contre 41 %. A Montréal, le NON l'a emporté parmi les anglophones comme on s'y attendait mais également dans l'ensemble de la communauté francophone avec 52 % de NON contre 48 % de OUI.

APRES LE REFERENDUM

On n'a pas fini de s'interroger sur la signification de ce vote. Il veut très certainement dire qu'en l'occurrence la majorité francophone des Québécois, n'a pas voulu prendre la responsabilité et a reculé devant la perspective du séparatisme et de l'indépendance, même mitigée. Mais une substantielle minorité de la population adulte était prête à assumer les risques de la souveraineté. Les analystes font même observer que cette minorité était une majorité parmi les moins de 55 ans, et que d'autre part la tenue même d'un référendum sur l'opportunité d'ouvrir une négociation sur la question de l'indépendance était déjà une manifestation de souveraineté de la part du Québec, un geste qui établissait publiquement que le Québec n'était pas une province comme les autres, que les Québécois formaient une collectivité affirmant son droit de chercher à établir les conditions nécessaires à sa survie et à son épanouissement comme entité distincte poursuivant ses fins propres.

D'ailleurs, aussitôt après la tenue du référendum québécois, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, déclarait devant la Chambre des Communes du parlement fédéral : « Somme toute, c'est un appui massif aux changements dans le cadre fédéral, que les Québécois ont exprimé hier. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer cette volonté de changement qui rejoint celle de toutes les régions du pays et de décevoir les Canadiens. Voilà pourquoi j'ai pris l'engagement solennel de remettre en marche le renouvellement constitutionnel. » Quelques jours plus tard, le gouvernement péquiste faisait savoir, par la voix de son chef René Lévesque, qu'il participerait activement et de bonne foi au processus de réforme de la Constitution canadienne, fondé sur les deux principes du fédéralisme et des droits de l'homme. Et, effectivement la négociation s'est engagée entre Ottawa et les provinces et s'est poursuivie calmement tout au long de l'été. Que s'est-il donc passé qui explique que le climat de confrontation qui régnait à la veille du référendum se soit si rapidement rasséréné ?

D'abord, comme Trudeau le mentionnait dans sa déclaration à la Chambre des Communes, le Québec n'est pas la seule province au pays qui soit insatisfaite du rôle et des fonctions que s'est attribué le gouvernement fédéral.

(A suivre.)

ENTRE NOUS

« La R.P. » n'a pas paru en octobre. Plusieurs lecteurs ont accusé le coup en nous envoyant, à leur tour, des lettres de rappel. Ils se sont inquiétés de n'avoir pas reçu, depuis fin septembre, la revue qu'ils attendaient. Ce numéro doit les rassurer. Mais les raisons qu'ils avaient de s'inquiéter ne sont pas disparues.

L'interrogation qu'ils se posaient et qu'ils nous posaient prouve déjà l'intérêt qu'ils portent à la « R.P. » et le désir qu'ils ont qu'elle continue. Notre ami Pierre Aubéry, en hors-d'œuvre de sa « Lettre d'Amérique », exprime le même souhait.

C'est un peu réconfortant pour les quelques camarades parisiens qui composent ce qu'on appelle encore « le noyau ». Ce qui renforce l'espoir et la volonté qui leur restent, c'est surtout cette solidarité qui se manifeste par un soutien financier qui ne se dérobe pas quand on a besoin de lui, souvent, trop souvent.

Dans nos derniers numéros, nous pleurions misère. Notre encaisse est aujourd'hui un peu moins fondante. Plutôt, elle a, pour le moment, quelques moyens de fondre pour combler en partie notre retard chez le maître-imprimeur.

Mais ce n'est peut-être pas ce genre de difficulté permanente qui est inquiétant pour la survie de notre vieille revue. Il faut — vous le savez — remplacer le directeur de la publication, personnage que la légalité exige. Il faudrait que nos camarades, particulièrement ceux qui nous connaissent bien, fassent des propositions et que ces propositions soient acceptées par les intéressés. Pour toutes sortes de raisons, personnelles et autres, ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire.

Une autre question non moins importante : pour continuer, il faut garder le local. Pour le garder, il faut payer et encore payer. Pour cela, la question se pose à nous, comme à tous les libraires, de la liquidation de notre stock d'invendus. Nos efforts n'ont pas manqué pour cela. Ils n'ont pas abouti jusqu'à présent. Nos amis lecteurs pourraient peut-être nous aider dans notre recherche ? (Vente en solde des reliquats d'éditions, ventes de séries de « R.P. » complètes ou incomplètes.)

Et puis, il y a le soutien courant et toujours sollicité : régler son abonnement en retard, faire des abonnements d'essai, souscrire quand on le peut et quand on y pense, etc.

Quelle heure sonnera pour « la R.P. » en 1981 ? Soutenue par ses amis, abonnés fidèles et inquiets de son sort, trouvera-t-elle un second souffle ? Plus exactement trouvera-t-elle un souffle nouveau ? Si elle devait cesser ou du moins interrompre sa parution, elle laisserait derrière elle le souvenir des militants exemplaires qui, dans d'autres conditions il est vrai, en avaient fait un foyer international de réflexion, d'information et d'éducation ouvrières. Mais les militants qui sont encore unis autour d'elle trouveront-ils dans ce souvenir la volonté de rester fidèles à cet exemple en continuant l'œuvre ? En auront-ils les moyens en argent et en hommes ?

Constatons déjà que cet « entre nous » se termine par une série d'interrogations.

CEUX QUI S'EN VONT

Jean PRUGNOT

Jean Prugnot est mort cet été. Ce fut un militant du syndicalisme révolutionnaire. On retrouverait plusieurs fois sa signature dans les colonnes de cette revue dont il était un vieil abonné. Sa plus grande activité se portait vers la littérature prolétarienne : il avait été du « Musée du Soir » de Henry Poulaille dont il était l'ami ; il collaborait aux Editions « Plein Chant » qui venaient de rééditer les œuvres des écrivains ouvriers Lucien Bourgeois et Constant Malva. Il était aussi des « Amis de Marcel Martinet » ; le numéro 5 du bulletin de cette association nous donne des textes inédits des Carnets de Marcel Martinet, choisis par Prugnot.

Par profession, Jean Prugnot était un ingénieur resté très proche des ouvriers. Il avait travaillé longtemps à l'A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision) ; il y avait connu des militants ouvriers dont plusieurs étaient des amis de la « R.P. ». Il a pris lui-même sa place parmi les écrivains prolétariens avec son ouvrage « Béton armé ».

Retraité à Haguenau, en Alsace, Prugnot n'en continuait pas moins son activité au service de la classe ouvrière. C'était un homme de caractère et de dévouement. Sa présence fidèle parmi les amis de « la R.P. » honorait notre cercle.

Nous saluons avec émotion sa femme et sa fille. Nous garderons la mémoire de Jean Prugnot, militant sans reproche, notre camarade.

D'OU VIENT L'ARGENT ?

AOUT, SEPTEMBRE, OCTOBRE

RECETTES		
Abonnements ordinaires	6.034,28	
Abonnements de soutien	1.290	
		7.324,28
Souscription		2.435
Reçu pour E.S.		200
Vente collections		2.020
Total des recettes		11.979,28
En caisse au 1-8-80		5.091,16
		17.070,44
DEPENSES		
Editions Polyglottes, n° avril-mai		7.258,12
P.T.T., téléphone		664
Total des dépenses		7.922,12
En caisse au 31-10-80		9.148,32
		17.070,44

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Geslin (45), 200 ; Hagnauer (92), 200 ; Moine (77), 150 ; Maupioux (94), 200 ; Franc (42), 120 ; Gassiès (40), 150 ; Lerouvillois (93), 120 ; Rimbert (75), 150.

SOUSCRIPTION

Mader (93), 500 ; Germaine Thomas (71), 200 ; Merigot (91), 100 ; Borie (33), 100 ; G. Lamizet (83), 50 ; Grandjouan (75), 500 ; J. Reclus (92), 100 ; Franc (42), 80 ; Liège (86), 100 ; N. Faucier (4), 200 ; M.-L. Marquis (75), 400 ; Boudet (75), 100 ; Alberte Fantin (92), 50.

Imprimerie « E.P. », 232, rue de Charenton, 75012 Paris
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le directeur de la publication : Raymond GUILLORE
Commission paritaire . n° 62.443